

Entretien à la permanence de M. Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère, président du groupe Écologiste - Solidarité et Territoires

Le 12 octobre, une représentation de la section Alpes de la SFP (Johann Collot et Pierre-Étienne Wolf) s'est rendue, sur invitation, à la permanence de M. Gontard, avant le passage de la LPR devant le Sénat en première lecture. Ayant dû modifier ses déplacements sur Paris le matin même, M. Gontard a tenu à s'excuser pour son absence. M^{me} Delphine Lavau, son attachée parlementaire, a mené l'entretien. Celle-ci s'est montrée rapidement très au fait du projet de loi.

En guise d'introduction, nous exposons les raisons de notre visite : à savoir le peu d'adhésion de la communauté des chercheurs et des enseignants-chercheurs à cette réforme et le peu d'écho que cela suscite dans les médias. Nous poursuivons en soulignant l'apparente contradiction qui ressort de ce texte de loi, entre d'une part un état des lieux de la recherche en France assez juste, qui dénonce entre autres une précarisation des emplois et un recours trop important au management par projets, et d'autre part les solutions proposées qui accroissent la précarisation (professeurs et directeurs de recherche junior) et renforcent la gestion par projets. M^{me} Lavau acquiesce, et poursuit en nous interrogeant sur notre sentiment général à la lecture de ce projet. Nous lui disons que nous avons le sentiment, conforté par notre entretien précédent avec M^{me} Émilie Chalas (députée de l'Isère), qu'un des points durs du texte est l'introduction d'une « libéralisation » de l'emploi dans le secteur de la recherche, en phase avec les autres réformes en cours touchant au statut de la fonction publique. À notre sens, il s'agit plus d'une démarche idéologique que pragmatique, sans garantie de retour (au contraire !) en termes d'efficacité de la recherche, ni même de maîtrise des dépenses publiques. M^{me} Lavau observe par ailleurs qu'il est de plus en plus fréquent de constater que les projets de loi s'appuient sur des états des lieux justes (en guise de justification), sans pour autant proposer de solutions adéquates. Comme si le dogme politique libéral prévalait à toute analyse rationnelle des situations et fournissait toutes les solutions aux problèmes de nos sociétés.

S'agissant des actions possibles à mener, nous rappelons à M^{me} Lavau, le site mis en place par les sociétés savantes, qui présente entre autres des suggestions d'amendement. En retour, M^{me} Lavau nous indique l'adresse du site sur lequel figurent toutes les propositions d'amendement examinées par l'Assemblée Nationale. Nous lui promettons de les parcourir et de lui indiquer quelques amendements à défendre. M^{me} Lavau nous informe que M. Gontard (président de son groupe) souhaite agir sur ce projet. Nous lui rappelons que notre première priorité d'action serait d'accroître les moyens budgétaires alloués directement aux laboratoires de manière pérenne, qui devraient être, selon nous, du même niveau que ceux alloués sur projets.

Nous tenons à remercier chaleureusement M. Gontard et M^{me} Lavau pour cette invitation et leur écoute.